

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1883-1884.

Premier Feuilleton de Pétitions.

M. le Baron de Labbeville, *Président, 1^{er} Rapporteur.*

N° 1. — Les Président et Secrétaire de la Section agricole de Perwez protestent contre le projet de drainer les eaux de la Grande Ghète, de la Méhaigne, de la Dyle et de l'Orneau pour les amener à Bruxelles.

Même protestation du Conseil communal de Perwez-le-Marché.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 2. — Des facteurs des postes attachés à la station de Verviers se plaignent de l'insuffisance de leurs traitements.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 3. — Le Conseil communal de Houtain-le-Val prie le Sénat de s'opposer au projet de captation des eaux de la Dyle, attribué à la ville de Bruxelles.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 4. — Le sieur Grégoire, Nicolas-Joseph, demande que la position des surnuméraires du cadastre soit améliorée.

Même demande de géomètres et de surnuméraires du cadastre, à Namur.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

N° 5. — Des membres du Conseil communal d'Opont sollicitent la bienveillante intervention de la Législature pour obtenir que le projet faisant aboutir à Paliseul le raccordement du chemin de fer du Grand-Luxembourg à la ligne de l'Athus-Meuse, en continuation du tronçon Jemelle-Rochefort, soit remis à l'étude.

Même demande de membres des Conseils communaux de Fays-les-Veneurs, Jehonville et Paliseul.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 6. — Les Président et Secrétaire de la Chambre des Notaires de l'arrondissement de Verviers recommandent plusieurs mesures en vue de faciliter les recherches cadastrales.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

N° 7. — Les Président et Secrétaire de la Fédération des Associations Commerciales et Industrielles de la Belgique présentent des observations contre le privilège exagéré du propriétaire en cas de faillite ; ils prient le Sénat de vouloir bien ordonner l'examen de quelques modifications qui leur paraissent de nature à améliorer le régime actuel.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

M. Piron, 2^e Rapporteur.

N° 8. — Le sieur Van Mulder, éditeur de *l'Étoile belge*, propose des modifications à l'article 13 du décret du 20 juillet 1831 sur la Presse.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 9. — Les Président et Secrétaire du Comité central des Huissiers de Belgique transmettent une pétition signée par un grand nombre d'huissiers réclamant l'abrogation de l'article 56 du décret du 14 juin 1813 et son remplacement par une disposition légale qui les autorise à nommer eux-mêmes leurs syndics.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 10. — Des huissiers demandent que le tarif des frais et dépens, fixé par décret du 16 février 1807 pour la Cour d'appel de Paris et rendu commun à la Cour d'appel et au tribunal de Bruxelles par décret du même jour, soit applicable à tous les huissiers de Belgique.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 11. — Le sieur Polis se plaint d'un déni de justice.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Ordre du Jour.

N° 12. — Des greffiers de justices de paix des arrondissements de Gand et de Termonde sollicitent une augmentation des traitements qui leur sont alloués par la loi du 18 juin 1869.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

M. Montefiore Levi, 3^e Rapporteur.

N° 13. — Le Conseil communal d'Alle recommande l'adoption du tracé de chemin de fer « Rochefort — Bièvre — Vresse — Monthermé ou Charleville » et exprime le vœu que la construction de ce tronçon soit décidée dans le cours de la présente session.

Même demande du Conseil communal de Monceau.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 14. — Le Conseil communal de Molenbeek-St-Jean renouvelle ses protestations du mois de mai 1879 contre toute modification de l'acte de concession de 1865, qui aurait pour effet de retarder l'achèvement ou de modifier le tracé de chemin de fer de Bruxelles à Anvers par Boom, avec accès à la gare de l'Ouest.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 15. — Des cabaretiers de Templeuve demandent le rétablissement des combats de coqs.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Ordre du Jour.

N° 16. — Le sieur De Back demande l'autorisation de construire et d'exploiter par voie de concession de péage divers canaux.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 17. — Des électeurs de la 6^e section de Bruxelles appellent la bienveillante attention du Sénat sur leur demande relative au rachat et à l'agrandissement du canal de Willebroeck ainsi qu'à l'établissement d'installations maritimes à Bruxelles.

Même demande d'électeurs de la 2^e section.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

M. Pigeolet, 4^e Rapporteur.

N° 18. — Le sieur Spineux, ingénieur-constructeur, à Liège, appelle itérativement l'attention du Sénat sur les réclamations qu'il a adressées au Gouvernement et dont le Sénat s'est occupé dans sa séance du 22 juillet 1881.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 19. — Des habitants de Lokeren demandent la destitution de tous les instituteurs et institutrices d'écoles officielles situées dans des localités où l'enseignement libre suffit aux besoins des populations, ainsi que le droit, pour les administrations communales, de donner aux locaux scolaires rendus inutiles une destination conforme aux intérêts des administrés.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Ordre du jour.

N° 20. — Des habitants d'une commune non dénommée demandent qu'on destitue les instituteurs et institutrices officiels sans élèves et qu'on ne construise plus de palais scolaires inutiles.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Ordre du jour.

N° 21. — Le Conseil communal de Melsen demande la revision de la loi du 14 mars 1876 sur le domicile de secours et, tout particulièrement, des dispositions concernant le fonds commun.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à MM. les Ministres de la Justice et des Finances.

N° 22. — Le sieur J. Moreels, ouvrier de fabrique, à Gand, préconise la création d'un « fonds général de pensions » qui serait destiné : 1° à accorder 10 fr. par semaine aux ouvriers empêchés, par suite d'accident, de pourvoir à leur subsistance ; 2° d'accorder une pension aux ouvriers qui ont atteint 59 ans ; ce fonds serait alimenté par une patente à laquelle seraient assujettis tous les ouvriers à partir de leur 20^e année.

Le même pétitionnaire demande que les élections pour la Province et la Commune aient toujours lieu le dimanche.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 23. — Des membres du Conseil communal et des habitants de Wépion demandent que la demoiselle Anna Grégoire soit réintégrée dans ses fonctions d'institutrice communale.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.

N° 24. — La demoiselle Anna Grégoire, ancienne institutrice communale à Wépion, demande une enquête sur les faits qui ont provoqué sa révocation.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.

N° 25. — Les Secrétaires communaux de l'agglomération bruxelloise sollicitent l'intervention de la Législature pour que les traitements minimums des Secrétaires communaux soient déterminés d'après la population de la Commune et les années de service du fonctionnaire.

Même demande des Président et Secrétaire de l'Association des Secrétaires communaux du Luxembourg, et du sieur A. Dewulf, Secrétaire communal à Ichteghem.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 26. — La dame Vanneste, ex-institutrice à Rolleghemcapelle (Flandre Occidentale), sollicite l'intervention du Sénat auprès de M. le Ministre de l'Instruction publique pour être admise à la pension.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.

M. Cogels, 5^e Rapporteur.

N° 27. — Le Conseil communal d'Oostvleteren demande itérativement la construction aux frais de l'Etat d'un chemin de fer de Furnes à Ypres.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 28. — Des habitants d'Anvers signalent à l'attention du Gouvernement des ouvrages économiques publiés par le sieur Scheunemann, où l'auteur indique différentes sources de riches recettes pour l'Etat.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

N° 29. — Des habitants de Louvain, Lubbeek, Tremeloo, Kessel-Loo, Anvers et Hérenthals demandent l'abolition du tirage au sort et la création d'une armée de volontaires.

Ils préconisent, en outre, diverses mesures relatives à l'emploi de la langue flamande.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à MM. les Ministres de la Guerre et de l'Intérieur.

N° 30. — Des cultivateurs de Watervliet (arrondissement d'Eecloo), fortement éprouvés par les inondations dans les dernières années, supplient la Législature de vouloir bien voter un crédit pour les indemniser des pertes qu'ils ont subies, naguère encore, dans leurs récoltes qui ont été anéanties par la grêle.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Ordre du jour.

N° 31. — Des propriétaires et cultivateurs de la commune de Nieuwmunster demandent le rétablissement de la taxe de deux francs par hectolitre de grains étrangers introduits en Belgique.

Même demande de propriétaires et cultivateurs des communes de Lapscheure, Middelkerke, Keyem, Lisseweghe et Jabbeke.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

N° 32. — Le Conseil communal d'Hoboken expose que dans le cas où il faudrait renoncer à construire à Anvers le pont projeté en exécution de l'engagement conclu entre l'Etat et la Société du Sud d'Anvers, on donnerait satisfaction à tous les intérêts en construisant ce pont à Hoboken.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 33. — Des habitants de la ville et du canton de Lierre prient le Sénat de vouloir bien intervenir auprès de M. le Ministre des Travaux publics pour l'engager à faire correspondre directement avec Malines, Bruxelles, Gand, Louvain, etc., le train qui part le matin de Turnhout à 8 h. 19 et arrive à Contich à 9 h. 29.

Même demande d'industriels et de commerçants de Lierre.

Les pétitionnaires ayant reçu satisfaction, la Commission vous propose de passer à l'ordre du jour.

N° 34. — Le Conseil communal et des habitants de Kessel sollicitent l'intervention du Sénat pour obtenir, dans le plus bref délai, le placement d'un tablier sur le pont du « Boekt », sur la Grande-Nèthe.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 35. — Des habitants d'Ypres réclament itérativement l'intervention de la Législature pour obtenir l'achèvement du canal Lys-Yperlée.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 36. — Les Vice-Président et Secrétaire adjoint du Cercle commercial et industriel d'Ypres sollicitent l'intervention du Sénat pour obtenir que M. le Ministre de l'Intérieur fasse connaître les conclusions du rapport dont il a été question dans la séance de la Chambre des Représentants du 15 juin 1883, lors de la discussion de la pétition réclamant la déchéance des concessionnaires du canal Lys-Yperlée.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

M. Braconier, 6^e rapporteur.

N^o 37. — Les Administrateurs du Bureau de bienfaisance de Cortessem demandent itérativement si cet établissement charitable doit payer les frais d'écolage pour les enfants pauvres qui ne fréquentent pas l'école communale.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.

N^o 38. — Les Président et Secrétaire de la Fédération des officiers de police judiciaire du Royaume sollicitent l'intervention du Sénat pour obtenir l'amélioration de leur position et la jouissance d'une pension de retraite.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et de la Justice.

N^o 39. — Des habitants des communes d'Eeckeren, de Wilmarsdonck, d'Oorderen, de Lillo, de Beirendrecht et de Santvliet sollicitent l'intervention du Sénat pour obtenir que MM. les Ministres des Travaux publics et de l'Intérieur accueillent favorablement la demande en concession d'un tramway à vapeur entre Anvers et la frontière hollandaise, par Santvliet, présentée par les sieurs Daverveld et C^e.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N^o 40. — Le sieur Floricot demande qu'un garde champêtre condamné pour délit de chasse soit révoqué de ses fonctions.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N^o 41. — Les Bourgmestre et Secrétaire de l'Administration communale de Flénu sollicitent la bienveillante intervention du Sénat pour obtenir l'amélioration de la station de Flénu-Produits.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N^o 42. — Le sieur Michel, démissionné de son grade de commis de 1^{re} classe à l'administration des chemins de fer, par arrêt de la Commission des pensions, demande à être réintégré dans ses fonctions.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 43. — Le Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean émet le vœu de voir abroger sans retard les lois qui imposent aux communes et aux provinces l'obligation de contribuer aux dépenses du culte.

Même demande du Conseil communal de Saint-Gilles, qui exprime, en outre, le vœu de voir supprimer le budget des cultes.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 44. — Le sieur Charles Dumont, cultivateur, Aux-Awirs, sollicite l'intervention du Sénat pour être indemnisé des pertes qu'il a subies à la suite des inondations de la Meuse et qui auraient été occasionnées par les travaux de la canalisation du fleuve.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 45. — Le Conseil communal d'Eecloo présente des considérations en faveur du projet de M. de Maere-Limnander, relatif à l'établissement d'une ligne nouvelle de communication entre Londres et Berlin par Douvres, Heyst, Eecloo, Anvers, Gladbach et Dusseldorf.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

M. Dethuin, 7^e Rapporteur.

N° 46. — Le sieur Poche, décoré de la croix commémorative de 1830, sollicite une pension.

Même demande du sieur Jamar, instituteur, décoré de la croix commémorative de 1830.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 47. — La dame Van Cottem, veuve du sieur Buelens, décoré de la croix commémorative de 1830, sollicite un secours.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 48. — Le sieur Adriaenssens se plaint des mesures de police prises à son égard.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 49. — Les Président et Secrétaire du Club « Straumpaulinck » de Bruges émettent le vœu que, dans le courant de la présente session, la Législature revisant l'article 21 de la loi du 8 mai 1848, astreigne au service de la garde civique, non seulement les élèves en théologie, mais encore les membres du clergé régulier et séculier.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 50. — Le Conseil communal de Saint-Gilles demande la substitution du poll au scrutin par appel nominal dans les élections.

Même demande des Vice-Président et Secrétaire de l'Union libérale, à Namur, qui émettent, en outre, le vœu que ce poll soit ouvert le samedi et le dimanche de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 51. — Des habitants de Bierbeek exposent que suivant un projet de délimitation adopté par le Conseil provincial du Brabant, ils sont appelés à faire partie de la nouvelle commune de Haesrode, dont l'érection est soumise à la sanction de la Législature; ils supplient le Sénat de ne pas approuver la limite séparative telle qu'elle est projetée.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 52. — Les Président et Secrétaire de l'Association des Receveurs communaux des arrondissements de Charleroi, Thuin, Soignies et Philippeville, renouvellent leur demande tendante à obtenir l'affiliation de ses membres à la caisse des pensions des Secrétaires communaux sur les bases déterminées par la loi du 30 mars 1861.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

N° 53. — Des sous-officiers de gendarmerie demandent une amélioration de position et l'établissement, entre eux et les gendarmes, de la même différence de solde que celle qui existe dans l'armée entre les sous-officiers et les simples soldats.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

(11)

N° 54. — Les Bourgmestre et Echevins de la ville de Mons demandent que le privilège reconnu à l'État et aux Provinces pour le recouvrement des contributions directes et des impôts provinciaux, soit étendu aux communes pour le recouvrement des impôts communaux.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à MM. les Ministres des Finances et de l'Intérieur.
